

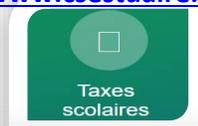
Procédures pour l'accès à TFP-Internet, facture en ligne et paiement de la taxe scolaire par Internet

ACCÈS À TFP-INTERNET

Pour vous inscrire (non-membre)

1. Être membre de TFP-Internet, sinon s'y inscrire en allant sur le site Internet du Centre de services scolaire de l'Estuaire à www.csestuaire.qc.ca, ensuite :

- cliquer sur l'onglet



- puis sur



- et sur



2. Saisir le numéro d'identification correspondant à la case « **No. inscription** » qui se situe sur votre facture, au bas de votre numéro de dossier.

3. Compléter les champs **Prénom** et **Nom** DE FAÇON IDENTIQUE à ce qui est inscrit sur votre compte de taxe.

4. Saisir votre adresse courriel.

5. Inscrire les numéros de téléphone applicables.

6. Choisir un **Code d'accès** (minimum de 5 caractères, en débutant par une lettre).

7. Choisir un **Mot de passe** (minimum de 8 caractères).

8. Dans **Type d'accès** **-Requis-**, à l'aide de la flèche de la liste déroulante, choisir le titre qui vous représente (propriétaire, notaire ou autres).

En devenant membre, vous pourrez consulter votre état de compte par Internet. Inscrivez les informations pour la création d'un membre.

****IMPORTANT****
NO D'IDENTIFICATION: Est nécessaire pour vous inscrire à titre de membre. Vous le trouverez sur votre compte de taxe scolaire sous intervenant externe ou no d'identification
NOM ET PRENOM: Doit être inscrit tel qu'imprimé sur votre facture
ADRESSE COURRIEL: Inscrivez une adresse courriel valide
CODE D'ACCÈS: Vous devez créer un code d'accès personnel
MOT DE PASSE: Il doit comporter 8 caractères

IDENTIFICATION DU NOUVEAU MEMBRE

No inscription

Prénom

Nom

Adresse courriel

Téléphone (Résidence) Numérique seulement

Téléphone (Bureau) Numérique seulement avec ou sans poste

Téléphone (Mobile) Numérique seulement

DÉFINITION DE L'ACCÈS

Code d'accès Minimum 5 caractères

Mot de passe Minimum 8 caractères

Retapez le mot de passe Minimum 8 caractères

Type d'accès **-Requis-**

CONFIRMER



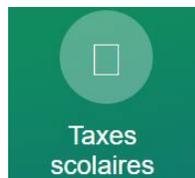
Procédures pour l'accès à TFP-Internet, facture en ligne et paiement de la taxe scolaire par Internet

9. Et cliquer sur  au bas de la page.

Pour accéder en tant que membre

1. Aller sur le site Internet de la Commission scolaire de l'Estuaire à www.csestuaire.qc.ca

- cliquer sur l'onglet



- puis cliquer sur



Taxation scolaire

Système disponible de 8h30 à 21h00

Connexion

Adresse courriel ou code d'accès

Mot de passe

[Mot de passe oublié](#)
[Code d'accès oublié](#)

SE CONNECTER

Inscription

Inscrivez-vous à la facturation en ligne et profitez de ses nombreux avantages.

S'INSCRIRE

Consultation

Pour rechercher et consulter les données publiques de taxation sans besoin de se connecter.

CONSULTER LES DONNÉES

Informations de l'organisation :
Veuillez noter que votre compte sera inactivé après 5 tentatives infructueuses.

grics
© GRICS, 2000-2024
Version 6.0.248

2. Entrer dans connexion le **code d'accès** et le **mot de passe** choisis lors de votre inscription.

FACTURE EN LIGNE

Pour vous inscrire

1. SUIVRE LA PROCÉDURE (points 1 à 9) DE LA PAGE 1.

IMPORTANT : Vous devez être propriétaire autorisé pour avoir la possibilité de consulter votre compte de taxe scolaire. Toutefois, le premier propriétaire seulement sera avisé par courriel (à l'adresse électronique fournie lors de votre inscription) lorsque votre facture sera disponible en ligne.

2. Une fois inscrit, retourner sur www.csestuaire.qc.ca

- cliquer sur l'onglet
- puis cliquer sur



Taxation scolaire

Systeme disponible de 8h30 à 21h00

La page de connexion et d'inscription du système de taxation scolaire. Elle est divisée en trois colonnes principales : "Connexion" avec des champs pour l'adresse courriel ou le code d'accès et le mot de passe, un bouton "SE CONNECTER" et des liens pour les mots de passe oubliés ; "Inscription" avec un bouton "S'INSCRIRE" ; et "Consultation" avec un bouton "CONSULTER LES DONNÉES". En bas, il y a des informations de l'organisation et le logo GRICS.

3. Entrer le **Code d'accès** et le **Mot de passe** choisis lors de votre inscription.
4. Cliquer sur **Profil**



FACTURE EN LIGNE (suite)

5. Cocher **Inscription à la facturation en ligne** et cliquer sur confirmer.

En devenant membre, vous pourrez consulter votre état de compte par Internet.
Inscrivez les informations pour la création d'un membre.

Vous trouverez votre numéro d'inscription à 9 caractères sur votre dernière facture annuelle ou état de compte

IDENTIFICATION DU NOUVEAU MEMBRE

No. inscription	<input type="text"/>	
Prénom	<input type="text"/>	
Nom	<input type="text"/>	
Adresse courriel	<input type="text"/>	
Téléphone (Résidence)	<input type="text"/>	Numérique seulement
Téléphone (Bureau)	<input type="text"/>	Numérique seulement avec ou sans poste
Téléphone (Mobile)	<input type="text"/>	Numérique seulement

DÉFINITION DE L'ACCÈS

Code d'accès	<input type="text"/>	Minimum 5 caractères
Mot de passe	<input type="text"/>	Minimum 8 caractères
Retapez le mot de passe	<input type="text"/>	Minimum 8 caractères
Type d'accès	<input type="text" value="Propriétaire"/>	

INSCRIPTION

Facturation en ligne
 [J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation de la facturation en ligne](#)

Relevé/état de compte par courriel
 [J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation de la du relevé/état de compte par courriel](#)

FACTURE EN LIGNE (suite)

6. Lire les conditions d'utilisation de la facture en ligne :

CONDITIONS D'UTILISATION

Une fois inscrit et une fois que vous aurez cliqué sur « *J'ai lu et j'accepte* », vous ne recevrez plus de facture papier. La facture émise après votre inscription sera accessible en ligne. Lorsque votre facture sera disponible en ligne, vous serez avisé par courriel, à l'adresse électronique que vous avez fournie. Vous avez la responsabilité de modifier vos données d'accès en cas de changement d'adresse courriel. Si vous le désirez, vous pourrez annuler l'adhésion de vos propriétés en tout temps en désélectionnant. Votre abonnement à la transaction électronique des documents sera automatiquement désactivé suite à une transaction immobilière.

7. Cocher « *J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation de la facture en ligne* ».
8. Utiliser le bouton «  ».
9. Un courriel vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.

Vous pourrez alors avoir accès au compte de taxe scolaire de votre propriété.

PAIEMENT DE LA TAXE SCOLAIRE PAR INTERNET

1. Se rendre à la section « **Transactions en ligne** » du site Internet de **votre institution bancaire**.
2. Ouvrir une session.
3. Dans la section **Factures**, cliquer sur « **Ajouter facture** ».
4. Rechercher « **ESTUAIRE** ».
5. Sélectionner « **Centre de services scolaire de l'Estuaire (Taxes)** ».
6. Remplir, pour chacune de vos propriétés, les champs requis (**numéro de référence* débutant par 00315000... et descriptif**).
7. Retourner à la section « Factures » et sélectionner « **Payer** » ou « **Faire un paiement** ».
8. Rechercher et sélectionner la facture dans votre liste.
9. Faire le paiement comme pour toute autre facture.

*** ATTENTION :** Si vous possédez plusieurs propriétés, vous devez enregistrer chaque compte individuellement en utilisant le numéro de référence unique et spécifique à chaque propriété. Lors de « **l'ajout de la facture** », servez-vous de la case « **Descriptif** » afin de différencier chaque compte (ex. : maison, chalet, terrain, etc.).

Lors de la vente d'une propriété, les contribuables qui utilisent le paiement par guichet doivent se présenter au comptoir pour annuler l'enregistrement d'une facture où Internet est utilisé. Se rappeler de supprimer l'enregistrement de la facture.